

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 21 mai 2019

Date de la convocation :
13/05/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un mai l'assemblée
régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul
LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric
ROBIN

Votants :
11

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Cathie
MAZZOLINI

DE 2019 034

Objet: Subvention à l'association "par sons et par mots"

Monsieur le Maire rappelle la demande de subvention déposée par l'association "par sons et par mots", afin de pouvoir réaliser leur "spectacle 2019".

Le budget présenté par l'association fait état d'une subvention de 4 000€ émanant de la commune de Banon.

Compte tenu des finances et des projets communaux,
Compte tenu des associations pour lesquelles la commune de Banon s'engage chaque année,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'octroyer à l'association "par sons et par mots" une subvention d'un montant de 1 500.00€ au profit de son spectacle annuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,
Avec 3 voix contre (Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE),
Et 8 voix pour,

- DÉCIDE de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500€ au profit de l'association "Par sons et par mots" pour son spectacle annuel.
- PRÉCISE que cette somme sera prévue dans le budget général.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

